



Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des  
Finances Publiques - section Val-de-Marne

## CAP Locale des cadres B

Mutations au 1<sup>er</sup> septembre 2019  
(Séance du 5 juillet 2019)

### En ouverture de séance, vos représentant(e)s FO DGFIP 94 ont lu la déclaration suivante

C'est dans un contexte revendicatif chargé et empreint d'une lassitude croissante que va se tenir cette CAP de mutation...

Le 9 mai dernier, les Organisations Syndicales représentatives à la DGFIP avaient appelé à une grève pour défendre la Fonction Publique et par ricochet, la DGFIP.

Nous revendiquons notre attachement à cette Fonction Publique contre laquelle le Gouvernement actuel s'acharne en détruisant le particularisme qui fait d'elle une entité unique au Monde.

Cette volonté de massacrer l'existant se traduit notamment par :

- des dispositifs de mobilité forcée (avec des détachements d'office vers d'autres administrations, statuts et entités de type « agences »).
- une rémunération individualisée (RIFSEEP), à la « tête du client »
- des plans de départ « volontaire » de fonctionnaires touchés par les restructurations
- la suppression de nombreuses instances dont les CAP alors que celles-ci ont toujours garanti une application équitable des règles.

La DGFIP n'est pas en reste également pour accumuler les idées déstructurantes. Externalisation des missions et des agents, géographie revisitée, simplifications alambiquées.

Les conséquences de ces mesures ne font qu'aggraver les conditions de travail des agents comme le montrent les résultats de l'observatoire interne 2018 :

- 76 % des agents ayant participé pensent que la DGFIP évolue dans le mauvais sens.
- 69 % estiment que le rythme des réformes est trop rapide.
- 68 % sont insatisfaits de la reconnaissance de leur travail.
- 59 % estiment travailler dans l'urgence.
- 58 % sont insatisfaits de la rémunération.
- 54 % sont insatisfaits de leur charge de travail et la trouvent trop importante.

...

**Nous revendiquons de façon urgente mais non exhaustive, l'arrêt des suppressions d'emplois, le retrait immédiat du projet de « géographie revisitée » ainsi qu'une rémunération non individualisée à la hauteur de l'effort et de l'investissement quotidien.**

Concernant les mutations en général et cette CAP en particulier, nous constatons que, cette année, est marquée par l'application de nouvelles règles locales quant aux documents transmis aux organisations syndicales.

**Cette opacité nous interroge et nous inquiète pour les mouvements à venir, compte tenu à la fois des nouvelles règles de mutations mais aussi des réorganisations que vous projetez.**

Nous nous interrogeons aussi sur la création « fictive » du PCR 4, et ces conséquences pour ceux qui ont demandé une mutation pour ce service et qui ne l'ont pas obtenue. Auront-ils une priorité pour l'obtenir l'année prochaine s'ils le redemandent ?

Avec 39 emplois vacants au 1<sup>er</sup> septembre prochain, de nombreux services vont manquer de cadres B comme la trésorerie de Saint Maurice, la paierie ou bien le SIP de Vitry-sur-Seine.

Pour conclure, le propre d'une organisation syndicale est de porter et faire aboutir ses revendications.

FO-DGFIP 94 rappelle donc son attachement à des **règles de gestion qui profitent à tous** les agents :

- la création de 2 mouvements nationaux par an afin de combler la vacance d'emploi et de donner satisfaction aux collègues qui souhaitent changer d'affectation
- la suppression des affectations ALD et du délai de séjour de 2 ans
- le recrutement de l'intégralité des listes complémentaires A, B et C

### Déclaration intersyndicale (FO, CGT et Solidaires) lue le 27 juin 2019 (boycott)

L'adoption en première lecture du projet de « transformation de la fonction publique » sonne le glas de cette fonction publique à laquelle nous sommes attachés : garante d'équité, de neutralité, de proximité via un réseau qui a fait les preuves de son efficacité au cours des décennies. Bien que dans son allocution, le président de la République Emmanuel MACRON ait affirmé que les 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique ne soient pas inscrits dans le marbre, les diverses interventions d'Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics démontrent que ces suppressions constituent le mantra gouvernemental, l'objectif à atteindre. Détruire le statut, préparer la mobilité forcée, le salaire au mérite, la contractualisation tels sont les véritables objectifs de cette loi scélérate. Avec la suppression des CAP nationales, la fusion des instances, les CAP sont vidées peu à peu de leurs prérogatives et instaurent les pleins pouvoirs à la hiérarchie pour manager le département comme bon lui semble.

Dans cet ensemble la note de la DG « Bâtir un nouveau réseau » constitue la déclinaison logique du saccage annoncé de notre administration. La sortie concertée de toutes les cartes préfigurant le nouveau visage, ou tout du moins la diagonale du vide que souhaite instaurer Jérôme FOURNEL, est démonstrative de la volonté de liquider notre administration. La communication qui accompagne la sortie de ce « projet » est une entreprise de propagande éhontée qui laisse à penser qu'une concertation serait possible. Peut-on un instant imaginer que les Organisations syndicales et les agents souhaiteraient participer à une entreprise de démolition visant à détruire leur emploi et leur cadre de vie ? Il ne s'agit pas en effet simplement de modifier la carte d'implantation des services mais également de bouleverser la vie des agents.

Les organisations syndicales et les agents vous ont déjà fait part de leur défiance, leur opposition quant à la carte départementale et au futur que vous leur réservez.

Nous n'avons pas été élus pour participer à cette entreprise de démolition de nos services. En conséquence de quoi, nous ne siégerons pas aujourd'hui dans cette instance.

### Mouvements d'affectation locale au 1<sup>er</sup> septembre 2019

- le 1<sup>er</sup> septembre 2019, il y aura 83 départs et 101 arrivées
- **39 postes B resteront vacants (soit 7 % des effectifs)**
- grâce à l'intervention des élus, 4 changements ont été acceptés par la direction par rapport au projet (dont un défendu par FO).

## A retenir :

- Le PCR4 sera certes créé dans la théorie au 1<sup>er</sup> septembre 2019 mais pas dans la réalité !  
Les 4B issus des SIP (mutés car leur mission a été transférée) travailleront dans les autres PCR4 !

Alors qu'il y avait assez de demandes de mutation pour créer ce service, la direction a refusé de muter plusieurs collègues, au motif qu'il n'y a pas assez d'arrivée de contrôleurs en septembre et qu'elle « privilégie la gestion au contrôle ».

La direction a de plus refusé de donner une priorité pour ces collègues qui redemanderont le PCR4 l'an prochain ou bien de les détacher cette année sur ce service !

Elle a en revanche « fait la promesse » de ne pas affecter de contrôleurs stagiaires qui arriveront en octobre 2019 sur le PCR4 !

- En plus des PCR4, la situation des effectifs de plusieurs trésoreries (ex : Paerie, Saint-Maurice, OPH Ivry) est très inquiétante...

**Si vous souhaitez connaître le détail des arrivées et des départs dans votre service, nous vous invitons à nous contacter en nous envoyant un mail : [fo.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr)**

**Vos élus FO DGFIP ont voté « CONTRE » ce mouvement car :**

- L'affectation des collègues est très opaque au sein des services de direction et des ALD
- Des collègues, malgré une ancienneté administrative élevée, n'ont pas obtenu de mutation interne car la direction gère la pénurie et « n'a pas voulu déshabiller Paul pour habiller Pierre » !
- Des collègues ont obtenu un service qu'ils n'avaient pas demandé.

La délégation FO DGFIP 94